



SOMMAIRE

- ▶ **ALLIACEES** : le vol de mouches mineuses du poireau se poursuit.
- ▶ **POIREAU** : la situation sanitaire est saine.
- ▶ **OIGNON** : quelques piqûres et galeries de mouches sont observées sans gravité.
- ▶ **SALADES** : attention au gibier et aux pucerons.
- ▶ **CHOUX** : attention au gibier et aux altises.
- ▶ **POIS** : premiers pucerons et premiers symptômes d'anthracnose et de mildiou observés ponctuellement.
- ▶ **CAROTTE** : augmentation de la présence de pucerons. Aucune maladie observée.
- ▶ **EPINARD** : rien à signaler. Faible présence de pucerons. Aucune maladie observée.

ALLIACEES

Réseau : jardins amateurs



Piqûres de mouche mineuse sur ciboulette (FREDON HdF)

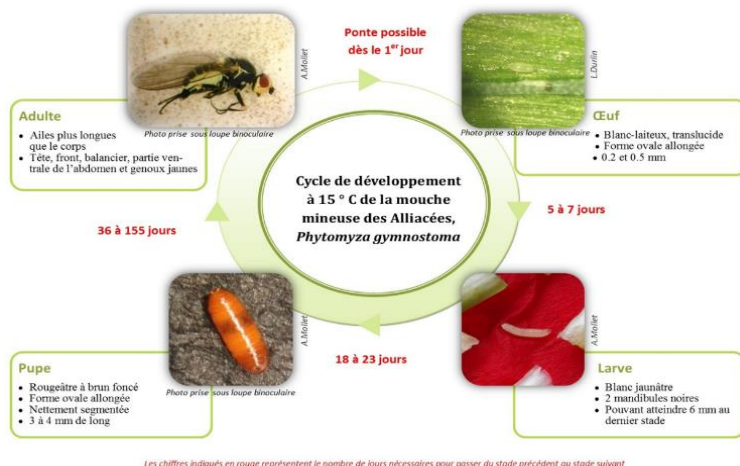
Mouches mineuses

Des piqûres de mouches mineuses sont toujours observées dans les jardins amateurs sur ciboulette.



A l'automne, une étude sera menée pour rechercher des parasitoïdes de mouches mineuses : si vous rencontrer des soucis de mouches mineuses et que vous êtes intéressés par le projet, n'hésitez pas à contacter FREDON HdF (contact : laetitia.durlin@fredon-hdf.fr).

Pour rappel, la présence des adultes de *Phytomyza gymnostoma* en parcelle se manifeste par des piqûres blanches alignées sur les feuilles des Alliées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants. Les conditions humides et douces (légèrement inférieures à 15°C) lui sont favorables. La protection de la culture doit être la plus précoce possible en surveillant régulièrement les cultures d'Alliacées (poireaux, oignon, ciboulette, ail, ...) pour détecter les premières piqûres et en les couvrant avec un filet anti-insecte, dès l'observation de ces premières piqûres, si possible. D'autres méthodes de lutte physique semblent efficaces (ex : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps). Ces techniques doivent être positionnées au bon moment, c'est-à-dire avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres). Des mesures préventives peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliacées (bâchage, ...) ; détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliacées ; allonger la rotation ; favoriser les auxiliaires (notamment certains hyménoptères parasitoïdes qui semblent jouer un rôle de régulation naturelle vis-à-vis de *Phytomyza gymnostoma* mais de manière très ponctuelle) ...



Les adultes peuvent s'accoupler et se nourrir très rapidement après l'émergence. Les femelles se posent sur les feuilles de leur plante hôte pour se nourrir et pour pondre. Les piqûres nutritionnelles sont décolorées et régulièrement alignées au bord des feuilles. La femelle incise les feuilles avec son ovipositeur et dépose un œuf dans les tissus de la feuille.

Cycle de développement de *Phytomyza gymnostoma* (FREDON HdF)

POIREAU

Réseau : 2 parcelles

Stade : 3 à 4 feuilles

Situation sanitaire saine

A Armbouts-Cappel (59) et Violaines (62), la situation sanitaire est saine.



Thrips

A Violaines (62) et Armbouts-Cappel (59), très peu de thrips (moins de 0,5 thrips/plaque et par jour) ont été capturés sur les plaques bleues. Pour le moment, la pression est très faible, aucun thrips n'est signalé sur les parcelles malgré des conditions ensoleillées. Les conditions prévues dans les prochains jours vont lui être favorables (peu voire pas de pluie, températures entre 10 et 19°C). Pour rappel, le thrips aspire le contenu des cellules de l'épiderme entraînant la formation de petits points blancs visibles à l'œil nu et généralement accompagnés d'excréments noirs. Le feuillage prend un aspect argenté ce qui peut compromettre la qualité commerciale des poireaux. Des pertes de rendement peuvent être enregistrées en cas d'attaques intenses (7 à 8 thrips par feuille). Si la température est inférieure à 6°C, le niveau de population est relativement faible et les dégâts dus aux piqûres de nutrition sont négligeables. Si la température est supérieure à 13°C, l'activité sexuelle est intense, les populations augmentent de façon exponentielle et les dégâts sont importants. Ce thrips est très polyphage (plus de 150 espèces-hôtes). Il peut être disséminé par le vent sur de très longues distances.

OIGNON

Réseau : 1 parcelle

Stade : 3 à 4 feuilles

Piqûres de mouche et galeries

A Richebourg (62), des piqûres plus rapprochées que celles de la mouche mineuse et quelques galeries de mineuse sont observées sur 8% des feuilles. En général, il n'y a pas d'incidence sur le rendement.



SALADES

Réseau : 3 parcelles

Stade : plantation à récolte



Gibier

La plupart des parcelles sont encore bâchées. Dès que les parcelles sont débâchées, les problèmes de gibier apparaissent : certains producteurs, comme à Le Maisnil (59), avaient débâché leurs parcelles à cause des chaleurs de la semaine dernière et ont été impactés par les dégâts de gibier. Certaines parcelles ont donc été rebâchées ce week-end. A Ennetières-en-Weppes (59), il y avait des pigeons sur la parcelle et des dégâts assez nombreux sont observés. A Haubourdin (59), les dégâts sont plus légers.

Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle ou totale de plants.

Des mesures prophylactiques existent :

- Méthode utilisant les sons et/ou le bruit (gibier à plume) : canon à propane, appareils émettant des cris de détresse et de prédateurs. Les oiseaux ne sont pas sensibles aux ultra-sons. Les oiseaux s'habituent rapidement aux canons stationnaires et non programmables. Pour avoir un maximum d'efficacité il faut que le danger soit imprévu. Les canons programmables ont de meilleurs résultats même s'ils sont plus chers. Les outils devront être installés avant l'arrivée des oiseaux, le jour de la plantation.
- Méthode utilisant l'effarouchement visuel (gibier à plume et poils) : épouvantails, tracteur dans la parcelle, ruban de signalisation, matériel réfléchissant, ballons effaroucheurs... Ces moyens de lutte doivent souvent être changés d'endroit pour éviter que les prédateurs ne s'y habituent.
- L'installation d'un filet/bâche constitue la seule méthode qui peut donner près de 100% de résultat. La mise en place de clôture électrique est aussi très efficace contre les ravageurs à poils.

Le gibier s'habitue plus ou moins rapidement à ces techniques. Il est important de mettre le système de dissuasion dans la parcelle avant que les dégâts ne commencent. Pour améliorer leur efficacité, on peut cumuler plusieurs techniques et en modifier les applications (déplacement des épouvantails, réglage aléatoire des détonateurs...) pour éviter l'accoutumance. Elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts.



Dégâts de gibier à plumes sur salade (FREDON HdF)



Clôture électrique autour d'une parcelle de salades (Fredon HdF)



Effaroucheur sonore : attention aux habitations ! (Fredon HdF)



Cerf-volant imitant un rapace : nécessite un peu de vent !



Filet anti-pigeon (largeur des mailles 3 à 10 mm) (INAGRO)

Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier

(sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.

Pucerons

A

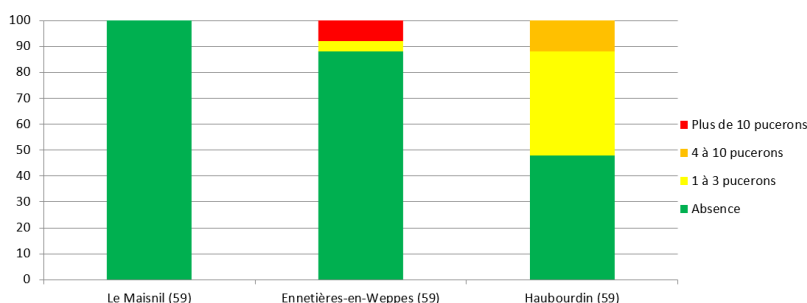
Haubourdin (59), des pucerons ailés ont été observés sur 8% des plantes, entre 1 et 10 pucerons sont observés sur 52% des salades quel que soit le stade. Quelques œufs de syrphes sont aussi observés sur cette parcelle. A Ennetières-en-Weppes (59), des pucerons sont présents sur 12% des plants dont 8% avec des petites colonies. A Le Maisnil (59), la situation est saine. Quelques pucerons ailés ont été observés sur des laitues pommées à Lorgies (59). De plus, la semaine dernière, des pucerons ailés avaient été observés sur des parcelles d'Iceberg qui avaient été débâchées pour être binées, à Marquillies (59) et à Verlinghem (59). La pression augmente et les auxiliaires sont encore peu présents. Les conditions prévues dans les prochains jours vont lui être favorables (pas de pluie, températures entre 10 et 19°C), restez vigilants.

La présence des pucerons sur salade engendre des pertes directes et indirectes : leur consommation de sève entraîne un ralentissement de la croissance des plants, et constitue une porte d'entrée pour les



Puceron ailé et pucerons aptères sur salade (PLRN)

Pourcentage de salades avec la présence de pucerons aptères



maladies. De plus, la présence des individus peut rendre difficile la commercialisation des salades. Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour lutter contre les pucerons : favorisation des auxiliaires (tels que les syrphes, les coccinelles, qui participent à la régulation de ce ravageur sans toutefois en permettre le contrôle) ; élimination ou enfouissement des résidus de culture ; contrôle de la qualité sanitaire des salades avant l'implantation ; pose d'un filet anti-insecte, utilisation de certaines variétés résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*. ...

Commune	Nombre de noctuelle gamma par piège
Ennetières-en-Weppes (59)	0 =
Haubourdin (59)	0 =
Le Maisnil (59)	1 =

Noctuelle gamma
(*Autographa gamma*)



Les captures de noctuelles restent faibles voir nulles cette semaine. Les températures douces et le temps ensoleillé annoncés pour les prochains jours

vont être favorables mais la pression est très faible. Observez régulièrement vos parcelles pour détecter les pontes et les jeunes chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. aizawai et de *Bacillus thuringiensis* subsp. Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.



Limaces et de dégâts de limaces

A Haubourdin

(59), des dégâts de limaces et une limace ont été observées sur des salades débâchées, la bâche a dû maintenir des conditions propices à ce ravageur (climat doux et humide). L'absence de pluie pour les prochains jours ne vont pas lui être favorables mais attention aux parcelles irriguées, les températures actuelles sont douces.



Dégâts de limaces sur salade (FREDON HdF)

Pontes de limace (archive). (FREDON HdF)

En plus des dégâts directs (destruction de plants, perforation des feuilles...), la présence de limaces ou de leurs souillures dans les légumes rend leur commercialisation impossible.

Trois espèces sont généralement présentes sur les cultures maraîchères : *Arion hortensis*, la limace noire horticole, *Arion rufus*, la grosse limace rouge (plutôt en bordure de haie ou de bois) et *Déroceras reticulatum*, la petite « loche » grise. Ces deux dernières s'attaquent principalement aux feuillages et aux jeunes pousses. *A. hortensis* peut aussi faire des dégâts sur les racines et les tubercules charnus. Les limaces se développent à des températures comprises entre 9 et 20°C, la température optimale étant située autour de 15°C. Les températures létales sont inférieures à -5°C et supérieures à 30°C pour les adultes. Les limaces peuvent vivre entre 9 et 12 mois en général. Elles sont hermaphrodites. Les œufs, semblables à des perles blanches translucides sont pondus en fin d'hiver (février-mars), à quelques centimètres sous la terre. Le nombre d'œufs par ponte varie en fonction des conditions du milieu (une vingtaine d'œufs par ponte en moyenne pour une limace grise avec, environ, une centaine d'œufs sur la

durée de vie d'un individu). Ils éclosent 2 à 4 semaines après la ponte voire plus si les températures sont basses. Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide, les arrosages en soirée peuvent aussi les favoriser, d'où l'intérêt du piégeage pour évaluer le risque sur la parcelle : une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard ! Il est conseillé de mettre en place le piégeage avant le semis et de relever les pièges au moins une ou deux fois par semaine.

L'une des méthodes de piégeage les plus courantes est la pose de 4 pièges de 50 cm x 50 cm par parcelle (minimum conseillé). Ce modèle proposé par l'INRAE est constitué d'une face supérieure en aluminium qui joue le rôle d'écran thermique, d'une couche intérieure absorbante et d'une face inférieure en plastique micro-perforé. Ce piège permet de créer les conditions favorables pour que les limaces restent plus longtemps en surface et soient donc plus facilement observées. Une autre solution est de fabriquer le piège soi-même avec, par exemple, du carton ondulé recouvert d'une bâche plastique. L'observation des pièges doit se faire de préférence tôt le matin. Il est possible d'humidifier la terre sous le piège si celle-ci est trop sèche pour avoir de meilleurs résultats.

Seuils indicatifs de risque :

Cultures sensibles (laitues, choux, radis, navets, fraises et épinards) : **1 limace/m²**

Endive : **2 limaces/m²**

Alliacées (poireau, ail, oignon, échalote, ...) et haricot : **problème ponctuel** (source : étude menée en R&D par FREDON HdF)

Pois de conserve : dès présence significative de limaces du semis au stade plantule. Le risque est d'autant plus fort en cas de croissance lente des plantes. (source : UNILET)

Pour plus d'informations sur l'impact du choix des couverts végétaux en interculture sur les populations de limaces et d'auxiliaires, n'hésitez pas à consulter la fiche « [Couverts végétaux en interculture : intérêts en terme de protection des cultures](https://fredon.fr/hautes-de-france/sites/default/files/fiches%20techniques/Fiche%202021%20Couverts%20v%C3%A9g%C3%A9taux%20in%20tercultures%20au%2020220501.pdf) » synthétisant des résultats d'essais menés entre 2012 et 2016 dans les Hauts-de-France.

Le document est consultable sur <https://fredon.fr/hautes-de-france/sites/default/files/fiches%20techniques/Fiche%202021%20Couverts%20v%C3%A9g%C3%A9taux%20in%20tercultures%20au%2020220501.pdf>

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de la région Hauts-de-France.





Pour plus d'informations sur ce ravageur, n'hésitez pas à consulter la fiche « Comment lutter contre les limaces en maraîchage biologique ? ». Voici le [lien](#). Cette fiche a été réalisée dans le cadre du programme VETABIO (Valorisation de l'Expérience Transfrontalière en Agriculture BIOlogique) grâce au concours financier du FEDER et du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais pour le programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen.

Vous pouvez également consulter la note nationale BSV « Limaces : surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée », dont voici le [lien](#).

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation de limaces :

- travailler le sol afin de détruire les populations ainsi que les sources d'alimentation ;
- gérer la culture intermédiaire et l'interculture (les CIPANs, les légumineuses et les céréales sont souvent favorables aux limaces, par exemple ; le choix du couvert et de la date de destruction doivent aussi être pris en compte) : les actions mécaniques en début de printemps désorganisent les pontes et les exposent à la déshydratation et aux prédateurs (oiseaux, staphylins...) ;
- éviter les précédents favorables comme le colza ;
- le maintien d'un sol nu est défavorable aux limaces s'il ne fournit ni nourriture, ni abri ; éliminer ou enfouir les résidus de récolte ;
- favoriser les auxiliaires¹ (carabes, staphylins, cantharidés, sylphides, merles, grives, crapauds, hérissons, musaraignes, notamment)



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur limaces. Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique (il faut renouveler l'application s'il résiste mal à la pluie) et *Phasmarhabditis hermaphrodita* qui s'attaque spécifiquement aux limaces et les détruisent.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

¹ Pour favoriser les auxiliaires des cultures, il est conseillé de mettre en place des bandes enherbées, des haies, des talus, des bosquets ou encore des zones enherbées.

CHOUX

Réseau : 3 parcelles

Stade : plantation à proche récolte

La plupart des parcelles sont encore bâchées.



Gibier

A Ennetières-en-Weppes (59), 100% des choux cabus non bâchés sont touchés : parfois le cœur est mangé. Restez vigilants (voir partie sur les SALADES).

Altises (*Phyllotreta* sp.)

A Ennetières-en-Weppes (59), 48% des choux sont touchés avec plus de 3 altises par pied en moyenne. A Laventie (62), des altises sont également signalées sur jeunes plants et plants développés (choux pommés et choux-fleurs). Une seule altise a été observée sur 4% des choux à Saint-Omer (62). La pression augmente et les conditions météorologiques des prochains jours seront favorables au développement des altises. Restez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille $\leq 0,8$ car si la taille des mailles est $> 0,8$ mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.

Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consulter la fiche technique qui lui est dédiée :

<https://fredon.fr/hauts-de->



Sur les cultures non bâchées, les dégâts de gibier sont importants (FREDON HdF)



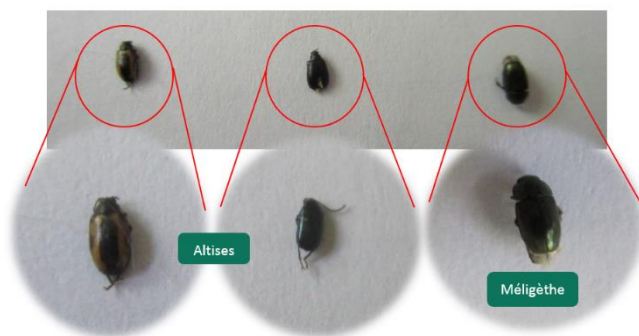
Altises et dégâts d'altises (FREDON HdF)

france/sites/default/files/fiches%20techniques/Fiche%202020%2034%20Fiche%20technique%20altise%20cruciferes%20VD.pdf

Attention de ne pas confondre les altises et les méligèthes. Les méligèthes se nourrissent de pollen et de nectar et ne cause donc pas de dégâts sur les choux, alors que les altises se nourrissent des feuilles de chou (et d'autres crucifères) et causent donc des trous. En général, ce sont les altises que l'on trouve sur chou.



Altises et dégâts d'altises (Marché de Phalempin)



Altises et méligèthe (FREDON HdF)



Piérade, noctuelle et teigne des crucifères

Un vol important de piérade a été observé la semaine dernière avec les premières pontes constatées dans les choux-fleurs. Plusieurs teignes des crucifères ont été capturées à Ennetières-en-Weppes (59). Restez vigilants, les températures des jours à venir vont être favorables à l'éclosion des œufs. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...



Œufs de piérade du chou (Marché de Phalempin)

Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Ennetières-en-Weppes (59)	0 =	9
Saint Omer (59)	1,5	0

Les dégâts sont différents selon le type de chenilles.

Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles

sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.



Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

POIS

Réseau : compilation des tours de plaine

Stade : levée à floraison

Dans certaines zones, la sécheresse superficielle des sols perturbe les semis actuels de pois. Une présence importante de graminées est signalée sur quelques parcelles. Des fontes de semis sont recensées dans différents secteurs de la région. Des dégâts de sangliers sont aussi observés dans la Somme.

Thrips

Aucun thrips n'est signalé dans le réseau. Le stade de sensibilité du pois au thrips s'étale de la levée au stade 5-6 étages foliaires. Le seuil de nuisibilité du ravageur est de 1 thrips par plante (à partir du stade 80 % de levée).



Sitones

Sur quelques parcelles dans le Pas-de-Calais, des dégâts importants de sitones sont recensés. Sur le reste des parcelles, les morsures ne sont pas préjudiciables à la culture. Pour rappel, la période de sensibilité des pois s'étend jusqu'au stade 5-6 feuilles, au-delà les plantes sont suffisamment développées pour faire face aux attaques. Les températures supérieures à 12°C sont favorables aux sitones.



Sitone sur pois (UNILET archive)



Puceron vert (UNILET archive)

Pucerons

Les premiers pucerons sont observés ponctuellement sur des parcelles des Hauts-de-France. Les hausses des températures de ces derniers jours ont favorisé leur présence. Le seuil de nuisibilité est de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison. A surveiller.



Anthracnose

Les premiers symptômes d'anthracnose sont signalés dans le secteur de Senlis et sur la Côte.



Mildiou

Les premiers symptômes de mildiou sur pois sont observés dans l'Oise.

CAROTTE

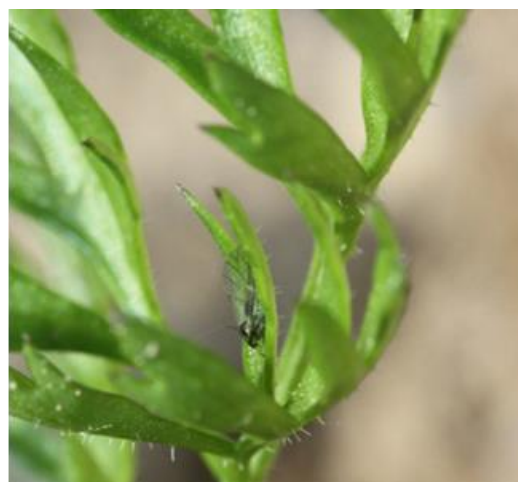
Réseau : 1 parcelle fixe + compilation des tours de plaine

Stade : levée à 5 feuilles



Pucerons

Les conditions climatiques chaudes de la semaine dernière ont favorisé la présence de pucerons. A Haubourdin (59), le recensement de pucerons ailés et aptères est en hausse, avec parfois plusieurs pucerons observés par pied. Des œufs de coccinelles sont également signalés. Les mêmes observations sont faites sur des parcelles de grosses carottes dans l'Aisne, au stade cotylédons. Pour rappel, les pucerons sont à surveiller de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Au-delà de ce stade, le risque est limité pour la culture de carottes.



Puceron ailé sur carotte (UNILET archive)



Mouches de la carotte et du céleri

Aucune mouche de la carotte et du céleri n'ont été capturées dans les pièges posés à Haubourdin (59) et Saint-Omer (62). Par contre, à Annezin (62), il y a 0,67 mouche de la carotte/ plaque / semaine et 2 mouches du céleri par plaque / semaine. A Violaines (62), 0,33 mouche de la carotte / plaque et par semaine a été piégée. Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'1 mouche par piège par semaine.

EPINARD

Réseau : compilation des tours de plaine

Stade : levée à 15cm

Aucune maladie, ni ravageur n'ont été signalés pour le moment.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.
Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAI, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.
Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. ALLEXANDRE - PLRN ; Chou-fleur, choux et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE et S. DOYER - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : V. ALAVOINE - PLRN
Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France